

**LA TUNISIE : DES TRANSFORMATIONS POUR LA
CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT**

AUTEUR : Dr. Abdallah GABSI.

Enseignant Chercheur à Toulouse.

Originaire de la Ville d'Hammamet (Tunisie).

Diplômé des Universités françaises

Docteur en Droit International et Européen

Docteur en Aménagement de l'Espace, Urbanisme.

Docteur en Gestion.

Docteur en Sciences économiques : Economie internationale et

Economie du Tourisme.

Cet article est publié dans la Revue Saout El Jalia N°26. Novembre 1998.

Paris. pp. 26-28.

LA TUNISIE: DES TRANSFORMATIONS POUR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

AUTEUR : Dr. Abdallah GABSI

La Tunisie, le plus petit pays d'Afrique du Nord 164000 Km² plus de 9 millions d'habitants n'a cessé de modifier et de construire ses structures socio-économiques et spatiales pour réaliser une croissance soutenue et un développement harmonieux. Ceci en vue de lui permettre de s'insérer dans le concert des pays développés en ces moments où le processus de la mondialisation poursuit le chemin qui lui a été réservé.

Des transformations multiples ont marqués, certes, la vie de la Tunisie. Mais pour cet article, nous nous limitons à trois exemples de transformations qui ont marqués le système de formation, le système de la santé et le système économique.

TRANSFORMATIONS DU SYSTEME DE FORMATION: formation initiale, formation continue.

La formation est parmi les préoccupations essentielles de la Tunisie du début de l'indépendance à nos jours. En raison de facteurs démographiques, le système de l'enseignement a connu un développement spectaculaire sur le plan quantitatif et qualitatif pour le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour nous limiter à celui-ci, il faut rappeler que l'Université tunisienne comptait 41000 étudiants en 1987 et 150 000 aujourd'hui soit une évolution de 366%. Les prévisions sont à la hausse: pour l'an 2 010, l'effectif des étudiants doublera

et l'Université tunisienne comptera 300 000 étudiants. Aussi l'Université se démocratise-t-elle et offre-t-elle l'égalité des chances aux jeunes issus de milieux socio-économiques divers. Selon M. Dali Jazi, Ministre de l'enseignement supérieur, "le Président Ben Ali a exprimé à maintes reprises sa volonté de garantir à chaque titulaire du baccalauréat le droit de poursuivre des études supérieures". L'amélioration de la qualité au centre des objectifs de l'Université tunisienne. La valeur des diplômes tunisiens est reconnue partout ailleurs. Et faut-il préciser que les étudiants tunisiens inscrits pour le troisième cycle à l'étranger, après le

premier et le deuxième cycle en Tunisie, ont poursuivi et réussi sans difficultés leur diplôme. Certains sont admis major de promotion.

Parmi ceux qui réussissent, certains restent au pays d'accueil et d'autres reviennent au pays d'origine. Conscients des potentialités de ces élites en matière de réflexion, du génie et de la haute qualification, l'État cherche et réussit à favoriser leur participation dans les grands débats de société. Aussi, par la politique de la consultation et du consensus, l'État s'efforce de réunir autour de projets touchant à divers domaines les différentes familles politiques et intellec-

tuelles.

Les politiques économiques et sociales visent à faire de l'homme le pilier central des grandes transformations structurelles. Sa formation et sa qualification l'amènent à enrichir les ressources humaines par l'exploitation et le renforcement des systèmes de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Ces systèmes doivent être soutenus. Ainsi par les compétences et les qualifications acquises, l'économie sera en mesure de mieux répondre aux impératifs de développement. Cela permettra une meilleure adaptation de l'économie tunisienne aux mutations entraînées par le processus de la mondialisation.

Par son développement et son extension, l'Université participera à la création d'emplois. D'abord pour son fonctionnement: il va falloir doubler, pour l'an 2002, l'effectif des enseignants du supérieur qui est actuellement 7263. L'Université augmente pour les jeunes la chance d'avoir un emploi; le chômage frappe généralement les populations sans diplôme. Le décalage emploi-qualification est incontestable: le taux de chômage est d'autant plus important que le niveau de qualification est faible. Cependant, le chômage des diplômés du supérieur est réel et ce phénomène nouveau reste tout à fait préoccupant. Le chef de l'État s'est adressé en personnes aux entrepreneurs pour favoriser le recrutement des jeunes diplômés.

Ces dernières années, on assiste à la mise en application du programme de rénovation universitaire qui a pour objectif d'inciter les établissements d'enseignement supérieur à une meilleure qualité des programmes de formation.

Le gouvernement soutient, mais conditionnellement, l'action de l'Université privée. Selon lui, elle pourrait jouer un rôle clé face à l'évolution très rapide des flux d'étudiants. Ces universités doivent, selon les pouvoirs publics, veiller au même titre que les universités publiques à la sauvegarde du niveau de l'enseignement par le respect des conditions d'inscription et les garanties du niveau d'enseignement. Il faut, donc, faire passer le secteur de l'enseignement privé du cadre actuellement informel à un cadre légal qui pourra contribuer à sa légitimité.

Ce système de formation initial doit être renforcé par le système de formation continue. Ces deux systèmes sont tout à fait complémentaires. Celui de la formation continue est à améliorer par l'accroissement de la formation professionnelle sur le plan quantitatif et qualitatif, par la consolidation de la formation par alternance et la modernisation de l'apprentissage professionnel. La formation intéresse bien des domaines dont celui de la santé qui enregistre encore un développement croissant.

TRANSFORMATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ: constatation sur le tas.

Les Universités tunisiennes et étrangères contribuent à la formation des cadres de la santé. Pour les secteurs des sciences médicales et biologiques, les universités tunisiennes forment pour les années 1997/1998 10930 étudiants répartis entre l'université Tunis II (4146), Université centre (4835) et Université sud (1949). Par rapport au total des étudiants inscrits en Tunisie, ceux inscrits dans ces secteurs représentent 8%.

En France, 558 sont inscrits en médecine, pharmacie et dentaire soit 23% des étudiants Tunisiens inscrits dans les universités de ce pays.

Dans ce domaine, le développement a été enregistré tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La modernisation touche à la fois les méthodes de gestion des hôpitaux et les prestations médicales qu'on cherche à rapprocher du citoyen. "C'est parce qu'il vaut prévenir que guérir", que de nouveaux programmes de prévention ont été décidés lors des différents budgets successifs et réalisés au cours des différentes périodes.

Les progrès réalisés dans ce domaine sont loin d'être fictifs; ils sont réels et sérieux et affirment en connaissance de cause un malade: "Au cours des dernières vacances d'été 1998, je suis tombé malade dans mon pays d'origine. J'ai passé près d'une semaine à l'hôpital militai-

re à Tunis, au service cardiologie de M. le Professeur Mohammed GUEDDICHE. J'ai déjà été hospitalisé dans l'un des meilleurs hôpitaux de Toulouse. Ranguel et je dois dire que l'accueil, le sérieux, la compétence des hommes et femmes des différents niveaux d'intervention et la propreté et l'hygiène honorent le pays. Cela est d'autant plus encourageant qu'au autre Professeur, M. EDDOS, responsable du service de dermatologie a rajouté dans une conversation "nous avons fait progresser bien de choses et nous devons continuer à travailler pour des résultats toujours meilleurs". Il y a certainement d'autres services de cet hôpital et d'autres hôpitaux qui s'efforcent d'aller de l'avant.

Les initiatives du progrès ne doivent épargner le système de sécurité sociale pour améliorer les avantages et perfectionner les techniques de gestion des régimes. Les efforts se poursuivent dans ce domaine pour rapprocher les différents régimes tout en préservant les équilibres financiers sans lesquels le système de sécurité sociale ne peut tenir ses engagements.

TRANSFORMATION DU SYSTEME ÉCONOMIQUE: une économie ouverte sur l'extérieur.

"Carrefour de civilisations", la Tunisie a toujours su garder et préserver l'ouverture dans son économie sur le reste du monde.

Alors que les pays d'Afrique du Nord sont restés partagés sur le choix du tourisme comme fac-

teur de croissance et développement économique, la Tunisie en a fait un secteur d'appoint pour éponger le déficit de la balance des paiements. A partir de 1972, avec l'abandon du système coopératif et le retour au système libéral, ce secteur est devenu un véritable pilier de l'économie tunisienne dans laquelle, il n'a cessé de développer et confirmer sa place.

Le Tourisme est une activité urbanisante en raison des investissements en infrastructures et en superstructures hôtelières et extra-hôtelières. Il accapare des capitaux très importants. Mais il reste justifié par l'apport en devises (1322 millions de dinars), la création, d'emplois (64598 emplois directs) et les effets d'entraînement sur les autres activités économiques (artisanat touristique, transport aérien...).

L'extension urbaine se poursuit et il convient de la contrôler et de maîtriser l'environnement pour assurer aux habitants et aux touristes une vie dans l'espace tunisien, pour que le tourisme ne soit pas une rencontre manquée pour reprendre les termes du sociologue Bouhdiba.

Le nombre d'établissements a connu un véritable bond. En dix ans, il est passé de 319 établissements en 1980 à 510 en 1990 à 612 en 1995. Cela s'est traduit par un accroissement parallèle du nombre de lits qui est passé de 71529 en 1980 à 116534 en 1990 et 161498 en 1995. Ces investissements sont à l'origine d'emplois directs et induits.

La formation du personnel hôtelier est assurée dans les universités et les établissements et instituts spécialisés dont notamment les écoles hôtelières.

CONCLUSION:

Les productions universitaires se poursuivent et on verra certainement une multiplication des initiatives et des mesures provenant de l'État et des citoyens et destinées à moderniser l'appareil administratif, à en renforcer les facultés d'adaptations aux mutations internes et externes et à faciliter les relations et la flexibilité entre l'administration et les citoyens pour une meilleure homogénéité des relations basées sur la communication et la compréhension mutuelle. Même si les exigences de certains citoyens pourraient paraître compréhensibles, il convient de savoir relativiser et placer les questions dans leur contexte.

Quarante ans dans la vie d'un homme, c'est certainement beaucoup, mais dans la vie d'un pays c'est certainement peu. Ainsi convient-il de comparer ce qui est comparable et de soutenir toute initiative ou action de nature à étayer le processus de développement et à renforcer le cadre mis en place pour mieux asseoir les grandes orientations pour une croissance durable et un développement socio-économique et une extension urbaine favorisant l'urbanité et une meilleure vie dans la cité où le fanatisme de quelque nature qu'il soit n'aura pas de place.

Dr Abdallah GABSI